

Appel aux candidatures pour le Comité des stagiaires

Cher Stagiaire,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'élection du Comité des stagiaires se tiendra dans le courant de la deuxième quinzaine du mois de février 2008.

Conformément à l'article 47 de l'arrêté royal du 8 avril 2003, les stagiaires élisent chaque année trois stagiaires d'expression française et trois stagiaires d'expression néerlandaise. Ensemble, ils représentent les stagiaires et forment le Comité des stagiaires, qui se réunit quatre fois par an. Le mandat est annuel et peut être renouvelé à deux reprises.

Le Comité doit établir un rapport annuel écrit de ses activités qu'il transmet à la Commission de stage.

Les candidatures pour un des mandats au sein du Comité des stagiaires doivent parvenir au plus tard pour le jeudi 31 janvier 2008 à l'IEC (rue de Livourne 41 à 1050 Bruxelles) et ce, uniquement par courrier. Les candidats doivent y joindre leur photo et leur programme, lesquels seront publiés sur le site Web de l'Institut.

Veillez agréer, cher stagiaire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Commission de stage